DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 26 Mai (26/05/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, **Adjoints**,

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, **Conseillers Municipaux ETAIENT REPRESENTES**:

M. Michel CASSIGNOL (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Pierre FONTANIE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Daniel CALVI (représenté par Madame Colette ROLLET), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT EXCUSES:

Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

ETAIT ABSENT:

M. Aïzen ABOUA, Conseiller Municipal.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

Madame Anne-Marie SAURY est nommée secrétaire de séance_{t.F.}

LE: 3 1 MAI 2016

CASTELSARRASIN - 82

AFFAIRES SCOLAIRES

32 - 26 Mai 2016

CLASSES DE DECOUVERTES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES – PARTICIPATION COMMUNALE 2016

Rapporteur: Mme GARRIGUES

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention pour les classes découvertes auxquelles ont participé les élèves des écoles de la Commune.

Le montant de la subvention s'élève à 40€ par enfant du primaire et 15€ par enfant de la maternelle.

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE de verser les sommes ci-dessous aux écoles, représentant la participation communale aux classes de découverte.

ECOLES	EFFECTIF	MONTANT
OCCE P. CHABRIE	229	9 160 €
OCCE SARLAC Primaire	196	7 840 €
OCCE MONTEBELLO Primaire	102	4 080 €
OCCE L. GARDES Primaire	82	3 280 €
OCCE MATHALY Primaire	101	4 040 €
OCCE F. BOUISSET Primaire	75	3 000 €
OCCE C. DELTHIL	125	1 875 €
OCCE SARLAC Maternelle	118	1 770 €
OCCE MONTEBELLO Maternelle	63	945 €
OCCE L. GARDES Maternelle	59	885 €
OCCE MATHALY Maternelle	58	870 €
OCCE F. BOUISSET Maternelle	64	960 €
JEANNE D'ARC Maternelle	90	1 350 €
JEANNE D'ARC Primaire	175	7 000 €
TOTAL	1537	47 055€

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 3 1 MAI 2016

CASTELSARRASIN - 82

Pour copie conforme Moissac le 27 mai 2016

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :